

Initiative de cluster des 2 Mers :

Evénement du cluster

Note d'orientation

1. Informations-clés sur l'initiative de capitalisation thématique des 2 Mers

- La capitalisation thématique des 2 Mers vise à « **consolider, valoriser et diffuser les résultats** » des projets/réseaux de la période de programmation actuelle **et à soutenir « les activités de développement » qui permettront de préparer l'avenir**. Le moyen d'y parvenir est de lancer des **clusters thématiques** et d'y travailler conjointement.
- L'« **initiative de cluster des 2 Mers** » vise à créer une coopération stratégique entre les projets approuvés et entre les organismes potentiellement compétents ou concernés non impliqués dans un projet des 2 Mers. L'objectif est de **renforcer et d'élargir l'impact du Programme** au profit des territoires des 2 Mers.
- C'est pourquoi **l'initiative de cluster des 2 Mers doit être ouverte à tous les acteurs de la région concernés et intéressés** par les priorités thématiques principales pouvant donner lieu au développement d'un cluster au sein du Programme.
- Le **cycle de vie du cluster des 2 Mers** comprend 2 phases principales : Phase 1 : la consolidation, la valorisation et la diffusion des résultats ; Phase 2 : un développement futur en commun (optionnel).
- Pendant **la phase 1, consolidation, valorisation et diffusion des résultats** (durée maximale de 12 mois), deux livrables sont obligatoires : un **événement du cluster des 2 Mers** et une **publication du cluster des 2 Mers** (une version électronique imprimable est nécessaire ; la version papier est facultative).



2. Qu'est-ce qu'un événement du cluster des 2 Mers ?

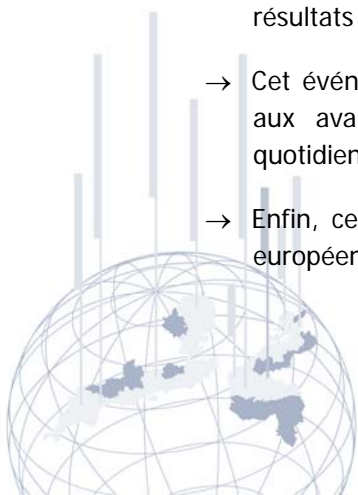
- **Par définition, un événement du cluster des 2 Mers est « transfrontalier » et « thématique »** ; il s'appuie sur deux aspects fondamentaux : la diffusion des résultats obtenus par les projets approuvés et les organismes compétents impliqués dans le « thème » partagé par les partenaires du cluster ET, par un travail en commun au sein du cluster, la mise en évidence de sa valeur ajoutée au niveau transfrontalier. Les partenaires des projets des 2 Mers approuvés et les autres participants partagent, échangent et travaillent ensemble pour s'assurer que de nouvelles synergies sont recherchées et trouvées dans le cadre des projets.
- Cet événement conçu et organisé par les partenaires du cluster est **une rencontre « au nom du Programme des 2 Mers » qui se déroule dans la zone du Programme**. De ce fait, le groupe cible est ouvert à tous les participants du Programme des 2 Mers et à tous les acteurs/personnes compétentes intéressés par le thème concerné. Le nombre envisagé de participants à un tel événement est de l'ordre de 200.
- C'est au cluster de choisir le type d'événement qui répondra le mieux aux objectifs. Cet événement peut prendre la forme d'un séminaire, d'une conférence, d'ateliers de travail organisés en parallèle, et inclure des visites sur le terrain ou une combinaison de ceux-ci.

3. Pourquoi ?

- L'initiative de cluster thématique est financée à 100 % par le FEDER, en échange de quoi les partenaires du cluster doivent participer activement aux actions de capitalisation thématique du Programme des 2 Mers et remplir leurs obligations de communication vis-à-vis du Programme.
- De plus, les partenaires du cluster étant les experts du thème concerné et étant intégrés dans les territoires qui tirent profit des résultats obtenus, ils sont les mieux qualifiés pour organiser un événement de cluster.

4. Qui est concerné ?

- En principe, l'événement devrait attirer **des participants provenant des différents territoires et États Membres de l'ensemble de la région du Programme** et même au-delà...
- Cet événement étant centré sur un thème spécifique, **les participants invités doivent être particulièrement concernés par ce thème**. L'événement a également pour but d'informer le public concerné – hommes politiques, parties prenantes, communauté des experts – sur les résultats obtenus et de le mobiliser pour qu'il s'approprie ensuite ces résultats.
- Cet événement doit aussi **sensibiliser les territoires, les bénéficiaires et les citoyens** aux avantages apportés par le Programme transfrontalier des 2 Mers dans leur vie quotidienne.
- Enfin, cet événement doit **sensibiliser les médias** sur l'efficacité de l'utilisation du Fonds européen de développement régional (FEDER) dans les programmes transfrontaliers destinés



à développer des centres et des réseaux d'excellence, vecteurs de progrès dans les territoires concernés.

5. Comment l'initialiser et le mettre en œuvre ?

- Après approbation du cluster, l'événement doit se dérouler au cours des 12 mois de la phase 1.
- Cela signifie que l'événement doit être préparé pendant les 6 premiers mois et organisé au plus tard vers le 9^e mois de la phase 1, afin d'avoir le temps d'en rendre compte et d'en tirer les enseignements nécessaires pour préparer la phase 2 si nécessaire. Le STC assurera la coordination du calendrier global des événements de cluster afin d'éviter tout conflit entre les dates.
- Toutes les exigences de communication et de diffusion de l'UE et du Programme s'appliquent également à l'événement du cluster et doivent être respectées.
- L'événement doit se dérouler dans les 3 langues officielles du Programme (anglais, français et hollandais).
- Comme cet événement bénéficie d'un financement à 100 % du FEDER, tous les résultats attendus et moyens de communication nécessaires doivent faire l'objet d'une prévision par les partenaires du cluster. Le STC fournira des modèles et partagera toutes les informations sur la charte graphique et l'identité visuelle du Programme des 2 Mers.

6. Qui faut-il contacter ?

- Avant et pendant l'événement, une bonne relation de travail doit être établie avec l'Assistance technique du Programme des 2 Mers, afin d' :
 - Approuver la date de l'événement de cluster et son programme prévisionnel et compléter la liste de diffusion des invitations au niveau du Programme ;
 - Approuver le style visuel et éditorial pour les principaux documents de l'événement (en respectant la charte graphique du Programme des 2 Mers).

